

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1212

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture de police

Ancien titre : CINEMAS INDEPENDANTS PARISIENS

Nouveau titre : **CINEMAS INDEPENDANTS PARISIENS CIP.**

Nouvel objet : promouvoir et diffuser la culture cinématographique en favorisant son accès au plus large public et en valorisant culturellement et financièrement les activités des exploitants indépendants de salles de cinéma situées à Paris ; pour remplir cette mission, les CIP ont pour objet de participer à l'éducation à l'art cinématographique et à l'art de l'image de tout public et particulièrement du jeune public et des enseignants au travers de tous dispositifs scolaires publics ou privés ; de mettre en œuvre toute action permettant une meilleure promotion des films novateurs et la conquête de nouveaux publics pour ces œuvres ; de développer la fréquentation des cinémas indépendants parisiens notamment par la mise en place d'un site Internet et de toutes formules d'accès aux cinémas donnant droit à des entrées multiples ; de développer les échanges d'informations et de réflexion prospective entre les adhérents d'une part et d'autre part, entre les adhérents, le public et les Institutions Etat, CNC, Région, Ville de Paris, rectorat et tout autre établissement ou organisme public ou privé ayant une compétence en matière d'exploitation de cinémas ; organiser la mise en commun de tous moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la réalisation concrète des objectifs de l'association, seuls ou en collaboration avec des partenaires professionnels extérieurs publics ou privés ; représenter les adhérents, tant du point de vue national qu'international, auprès des pouvoirs publics, de toutes institutions professionnelles et de tout média ; initier ou participer à toute action et à tous recours, y compris administratifs et judiciaires, auprès de toutes instances aux fins de promouvoir ou de défendre autant les intérêts particuliers des cinémas indépendants parisiens que l'intérêt général des cinémas classé Art et Essai, particulièrement auprès de toutes instances chargées de la délivrance des autorisations d'extension ou d'ouverture de certains établissements cinématographiques telles que les Commissions Départementales ou Nationale d'Aménagement Commercial (CDAC et CNAC) ; les CIP peuvent réaliser toute opération ou action se

rattachant à leur objet, y compris offrir des produits à la vente ou fournir des services payants contribuant à la réalisation de leur objet social

Siège social : 135, rue Saint Martin, 75004 Paris.

Date de la déclaration : 3 janvier 2018.